

ECOLE DE GUERRE



PROMOTION *VERDUN*

2015 -2016

La place de l'Iran sur l'échiquier mondial

Chef d'escadrons Evrard Guérin

Sous la direction du

Commandant Grégory Boucherin

EMAA/BPLANS

Résumé

Avec l'accord sur le nucléaire iranien et l'importance de la menace terroriste au Levant, l'Iran semble connaître une normalisation de ses relations avec la communauté internationale. Le pays aspire à retrouver enfin sa place au sein de l'échiquier mondial. Conscient de son passé et ses nombreux atouts notamment géopolitiques et énergétiques, il doit aussi poursuivre ses réformes politiques et économiques pour s'insérer pleinement dans la mondialisation. La responsabilité de l'Iran dans sa mise à l'écart des relations internationales depuis plus d'une trentaine d'années est indéniable. Cependant, l'Iran semble souhaiter maintenant tourner la page, même si les mentalités à son égard seront difficiles à changer particulièrement au sein des capitales environnantes.

Summary:

Thanks to the agreement on Iranian nuclear affairs and the extent of the terrorist threat in the Middle East, Iran seems to be experiencing a normalization of its relations with the international community. The country aspires to finally occupy its rightful position on the world stage. Aware of its past and its many geopolitical and energy assets, it must also continue its political and economic reforms in order to be fully integrated in the globalization. The responsibility that Iran must assume in its own international marginalization for over thirty years is undeniable. However, Iran seems to want now to turn a corner even if international attitudes, especially in surrounding capital cities, will be difficult to change.

Avant-propos

Pourquoi avoir choisi d'étudier la place de l'Iran sur l'échiquier mondial ? Comme officier dans l'armée de terre, j'ai servi 6 mois en opérations extérieures au sein de la Force Intérimaire des Nations Unies au Liban. Cette mission a été l'opportunité de découvrir et de m'intéresser aux problématiques du Moyen-Orient. Ce petit pays aux rapports anciens et privilégiés avec la France est un peu le miroir des conflits de la région entre ses voisins plus ou moins éloignés. Sa situation politique interne est aussi complexe avec de nombreux acteurs plus ou moins institutionnels. En approfondissant mes connaissances sur ces derniers, notamment le Hezbollah et à son action au Liban, je me suis naturellement intéressé à l'Iran. En effet, ce pays est un des acteurs de l'équation libanaise. Il est par exemple courant de trouver des portraits géants du guide suprême iranien, Ali Rhamenei dans les villages chiites libanais.

Etudier maintenant l'Iran au travers de sa place dans l'échiquier international me paraît être la suite logique de mon appréhension de cette région du monde.

Remerciements :

Je tiens tout d'abord à remercier le département Sciences humaines et sociales de la guerre de l'Ecole de Guerre pour m'avoir permis de réfléchir à ce sujet passionnant. Je remercie aussi tout particulièrement mon directeur de mémoire, le Capitaine Grégory Bouterin, pour son écoute et pour sa bienveillante supervision de mon travail, pour ses réflexions et ses conseils de lecture qui m'ont facilités grandement mon étude. Enfin je remercie les archivistes du Centre de Documentation de l'Ecole Militaire (CDEM) pour leur aide dans mes recherches.

“Ah! Ah! Monsieur est Persan? C’est une chose bien extraordinaire!
Comment peut-on être Persan?”

MONTESQUIEU

Les lettres persanes, Lettre XXX, Rica à Ibben, 1721

Introduction

L'Iran se trouve aujourd'hui au cœur de l'actualité sur de nombreux sujets. Sur la question ultra-sensible du nucléaire, le règlement diplomatique de cette crise semble avoir été trouvé avec l'accord historique du 14 juillet 2015, salué par certains¹ tandis que d'autres demeurent plus réservés voire sceptiques². Mais l'Iran est aussi au cœur de problématiques énergétiques et sécuritaires au Moyen-Orient, dont les conséquences peuvent être très largement extra-régionales, voire mondiales, donnant tout son sens au néologisme *glocal* (une crise ou des tensions à un niveau local peut engendrer des conséquences à une échelle globale). Or, depuis la révolution islamique de 1979, l'Iran fait l'objet de méfiance voire même d'une certaine hostilité sur la scène internationale. Sur cette dernière, quelques pays jouissent de positions privilégiées ou particulières. C'est notamment le cas des cinq pays membres permanents du Conseil de sécurité des Nations Unies. Mais d'autres pays comme l'Allemagne, l'Inde, le Brésil ou le Japon jouent cependant un rôle important dans le concert des nations, sans être membre permanent de cet organe politique.

La place d'un pays sur l'échiquier mondial dépend donc d'un grand nombre de facteurs matériels (poids économique, outils militaires, ressources énergétiques, etc.) comme immatériels tels que la culture ou le niveau d'éducation de sa population. Les avantages et les faiblesses de chaque pays expliquent cette situation, tout comme la volonté du pays d'exercer sa puissance. En effet, la notion de puissance est une dimension essentielle de l'analyse et de la compréhension des relations internationales. Raymond Aron la définissait comme « la capacité d'une entité politique d'imposer sa volonté aux autres entités. »³ et dans la continuité de cette définition, le professeur Serge Sur l'entend comme « une capacité, capacité de faire, capacité de faire faire, capacité d'empêcher de faire, capacité de refuser de faire »⁴. Aussi s'interroger sur la place de l'Iran sur l'échiquier mondial revient donc à se poser les questions suivantes : Quels sont ses atouts? Quelles sont ses faiblesses ? La situation actuelle offre-t-elle

¹ BONIFACE Pascal, « Iran : oui, cet accord sur le nucléaire est historique. C'est le triomphe de la diplomatie », 15 juillet 2015 ; disponible en ligne : <http://www.iris-france.org/61931-iran-oui-cet-accord-sur-le-nucleaire-est-historique-cest-le-triomphe-de-la-diplomatie/>

² TERTRAIS, Bruno, « Les illusions d'un accord », *Le Devoir*, 15 juillet 2015 ; disponible en ligne : <http://www.ledevoir.com/international/actualites-internationales/445070/les-illusions-d-un-accord>; GRAND Camille, « Le double pari de l'accord nucléaire avec Téhéran », *The Conversation*, 9 novembre 2015 ; disponible en ligne : <http://theconversation.com/le-double-pari-de-laccord-nucleaire-avec-teheran-50326>

³ ARON Raymond, *Paix et guerre entre les nations*, Paris, Edition Calmann Lévy, 1962 p.58

⁴ SUR Serge, *Relations internationales*, Paris, Edition Montchrestien, 2000, p. 229

de nouvelles perspectives régionales et internationales à l'Iran ? Quel rôle, l'Iran entend jouer sur la scène internationale ? Quelles sont les positions des autres Etats face à ce retour (Etats occidentaux et régionaux).

L'Iran est une grande puissance régionale au statut particulier car elle aspire à retrouver sa splendeur passée et peut avoir les moyens de ses ambitions.

Soutenir cela, c'est d'abord montrer que l'Iran dispose d'un certain nombre d'atouts et de faiblesses intrinsèques avant tout mais également sur la scène internationale. C'est ensuite expliquer que ce pays a été marginalisé depuis plus de trois décennies. Enfin, c'est expliciter les raisons du retour de l'Iran sur l'échiquier mondial.

1. Une approche géopolitique

1.1 Les forces de l'Iran

1.1.1 Une géographie d'exception

Classé au 18^{ème} rang mondial pour sa superficie, l'Iran est un vaste pays. Il s'étend sur plus de 1,6 million de km² (1 648 195 km²), ce qui représente trois fois la surface de la France. La géographie physique de l'Iran s'articule autour d'un centre vide d'habitant constitué d'un haut plateau aride comprenant plusieurs déserts (*Kavir* et *Lut*).⁵ Ce dernier est lui-même entouré de hautes montagnes (*Alborz* et *Zagros*) et de leurs contreforts⁶. De part et d'autre de ces massifs montagneux se situent les piémonts où se concentrent la majorité de la population dans de grandes villes comme Téhéran ou Ispahan. Ensuite viennent les trois principales plaines : la plaine de Makran, la plus aride, la plaine du Khouzestan au sud-ouest de l'Iran et la plaine côtière du versant nord de l'Elbourz. Les montagnes constituent le cœur de l'espace iranien. Elles forment une citadelle naturelle et protectrice contre l'envahisseur et fournissent l'eau d'où partent les canaux (*karez* en persan ou *qanât* en arabe), qui pallient l'absence de système fluvial important.

L'Iran est surtout idéalement positionné au centre du Proche et du Moyen-Orient. Situé entre la Turquie et la Chine, au centre de la route de la soie, le pays est depuis longtemps un carrefour géostratégique. Il possède des frontières terrestres ou maritimes avec quinze Etats⁷, ce qui est un record mondial. Sa localisation géographique en fait un pays charnière entre les mondes arabe, turc, indien et russe qu'il met en relation. Ses débouchés dans la mer Caspienne comme dans le Golfe Persique permettent notamment à quatre de ses voisins - l'Azerbaïdjan, l'Arménie, le Kazakhstan et le Turkménistan -, dépourvus de frontière maritime ou de débouché sur une mer ouverte, d'avoir un accès aux rives du Golfe persique et de l'océan indien. L'Iran a des frontières terrestres avec sept pays : le Turkménistan, l'Afghanistan, le Pakistan, l'Irak, la Turquie, l'Arménie et l'Azerbaïdjan. Sur la mer caspienne, l'Iran a des frontières maritimes avec la Russie, le Kazakhstan, l'Azerbaïdjan et le Turkménistan. Le pays possède par ailleurs avec le Golfe persique des frontières maritimes

⁵ Cf. Annexe 1 : La géographie de l'Iran

⁶ GAUCHON Pascal, « Du Roi des rois au Guide suprême », *Conflicts*, n° 6, juillet-août-septembre 2015, *Le grand retour de l'Iran*, p. 41.

⁷ A savoir, et par ordre alphabétique : Afghanistan, Arabie saoudite, Arménie, Azerbaïdjan, Bahreïn, Emirats arabes unis, Irak, Kazakhstan, Koweït, Oman, Pakistan, Qatar, Russie, Turkménistan, Turquie.

avec le Koweït, l'Arabie saoudite, Bahreïn, le Qatar, les Emirats arabes unis et Oman. L'Iran contrôle avec Oman le détroit d'Ormuz : point stratégique par lequel transite une grande partie des productions pétrolières et gazières des pays du Golfe, le détroit voit en effet passer près de 40% du pétrole mondial⁸ et près de 20% des exportations de gaz naturel. Le détroit d'Ormuz constitue ainsi une voie commerciale essentielle du trafic international.

1.1.2 Une culture et une histoire millénaire

L'Iran actuel est l'héritier d'une histoire plurimillénaire, qui a connu son essor avec l'empire achéménide (V^e siècle av. J.-C), à l'époque du roi des rois Cyrus II (559 av. J.-C. à 530 av. J.-C.). Au sommet de sa puissance, sous le règne de Darius I^{er} dit le Grand, (V^e siècle av. J.-C.), cet empire comprend les territoires actuels de l'Iran, l'Irak, l'Arménie, l'Afghanistan, la Turquie, la Bulgarie, les parties orientales de la Grèce, l'Égypte, la Syrie et la plupart de ce qui est maintenant le Pakistan, la Jordanie, Israël, la Palestine, le Liban, les régions du Caucase et de l'Asie centrale, la Libye et le nord de la péninsule arabique. Il constitue un des premiers et des plus grands empires de l'histoire⁹, qui succombera au final aux attaques d'Alexandre le Grand.¹⁰ A sa mort, Séleucos hérite des territoires perses et ouvre la période hellénistique de la Perse (de 330 à 150 av. J.-C). L'empire Séleucide est victime à son tour des Parthes arsacides, peuple iranophone originaire de l'Asie centrale, qui vont progressivement contrôler tous les territoires iraniens. L'empire parthe ou dynastie arsacide affaibli par ses luttes contre l'empire romain disparaît ensuite, quand son roi Artaban IV est défait par un de ses vassaux, le Perse Ardachîr I^{er}, fondateur de la dynastie des Sassanides (224 av. J.-C à 651 après J.-C.). C'est cet empire féodal qui impose le zoroastrisme comme religion d'Etat. A son apogée, il s'étend de l'Égypte à l'Inde et de l'Arménie au Yémen, permettant le contrôle du commerce entre Byzance et l'Extrême-Orient (Inde, Chine). L'époque sassanide est considérée comme une des périodes les plus importantes et les plus marquantes de l'histoire de l'Iran. C'est sous les Sassanides que l'influence culturelle perse s'est étendue à Rome et Byzance et même au-delà en Chine et en Inde. Elle continue encore à rayonner pendant la période islamique. En effet, tout ce qui est connu aujourd'hui comme culture, architecture, écriture et autres arts islamiques est principalement inspiré des Perses

⁸ FLICHY de NEUVILLE Thomas et PREMONVILLE (de) Antoine-Louis, (dir.) *Géopolitique de l'Iran, De l'empire confiné au retour de la puissance*, Paris, Presses Universitaires de France, 2015, p.134.

⁹ HOURCADE Bernard, *Géopolitique de l'Iran*, Paris, Armand Colin, 2010, p. 19.

¹⁰ NAHAVANDI Firouzeh, *L'Iran dans le monde*, Paris, L'Harmattan/ coll. Comprendre le monde, 2013, p.14

sassanides, cela a été diffusé plus largement dans le monde musulman au travers de la civilisation arabo-persane.

Avec la conquête islamique au VII^{ème} siècle s'ouvre la période médiévale, marquée par des troubles avec des dynasties conquérantes se succédant, tout d'abord abbassides, puis turco-mongoles et enfin timourides. L'Islam devient alors la religion majoritaire à partir du VIII^{ème} siècle. Ces dernières pourtant étrangères vont paradoxalement contribuer au développement de la culture persane. Les turcs seldjoukides vont ainsi s'entourer de ministres persans et imposer le persan (*fārsi* en persan) comme langue officielle de leur empire. Cette période médiévale est aussi caractérisée par une expansion de la culture et des arts perses avec, par exemple, la rédaction du monument de la littérature perse qu'est le *Shâh Nâmâ*, ou le livre des Rois. Rédigé par Ferdowsi en persan aux alentours de l'an 1000, il s'agit d'un poème épique, retraçant l'histoire de l'Iran (Grand Iran) depuis la création du monde jusqu'à l'arrivée de l'Islam. Cet ouvrage ainsi que celui de Nizami, le *Khamsa* (*Ganj panj* en persan) ou *Les Cinq joyaux* en français écrit au XII^{ème} siècle permirent le rayonnement de la langue et de la culture perse dans le monde musulman. L'Iran marque ainsi sa différence à cette époque en se détachant de la domination arabe dans tous les domaines.

Son émancipation est pleine et entière sous le règne de la dynastie Safavide (1501 à 1722). Les Safavides, originaire d'Iran peuvent être considérés comme les acteurs de la renaissance iranienne.¹¹ Certaines de leurs réformes politiques perdurent jusqu'au XX^{ème} siècle. Ils imposent en outre le chiisme duodécimain comme religion d'Etat¹² et l'arabe, langue religieuse incontournable est remplacée par le persan. Le persan est depuis cette époque la langue de l'unité nationale iranienne. C'est aussi durant leur règne qu'est signé, en 1639, le traité de Qasr i chirin qui marque encore la frontière entre l'Iran et l'Irak. L'âge d'or de l'empire safavide correspond au règne de Shah Abbas I^{er} le Grand (1587-1629). Le commerce se développe alors avec l'accueil de commerçants étrangers (britanniques, hollandais, français et autres) et le contrôle du détroit d'Ormuz après avoir chassé les Portugais. Sa nouvelle capitale, Ispahan, se dote de magnifiques palais et de mosquées qu'il est toujours possible d'admirer : Place *Naghsh-e Jahan*, et *Ali Qapu*, mosquée du Shah, mosquée du Sheikh Lutfallah, Palais de *Chehel Sotoun*, etc. Une grande importance est accordée aux miniatures et aux beaux-arts¹³.

Cette époque de rayonnement est cependant suivie d'une période d'anarchie avec l'avènement deux dynasties afghanes éphémères (les Afshrides et les Zand). L'histoire

¹¹ *Ibid*, p.15

¹² GRESH Alain et VIDAL Dominique, *Les 100 clés du Proche-Orient*, Paris, Fayard, coll. Pluriel, 2011, p.372

¹³ Cette période artistique est connue sous le nom d'art safavide.

contemporaine de l'Iran commence juste après avec l'arrivée au pouvoir des Qadjar (1794 – 1921). Ces derniers réunifient durablement la Perse et modernisent leur pays en y introduisant les techniques et les sciences occidentales. De nombreux échanges ont lieu mais l'Iran bien qu'indépendante est sous domination anglo-russe. Affaiblie par des contestations internes, des difficultés économiques et ravagée par la Première Guerre mondiale, la monarchie qadjar est renversée par le coup d'état militaire de Reza Shah, soutenu par les Britanniques. Il donne naissance à la dernière dynastie iranienne : les Pahlavi. Ces derniers contribuent à la création de l'Etat-nation iranien et s'attachent à développer la puissance de l'Iran en le modernisant et en l'occidentalissant. Mais la situation économique et politique du pays se dégrade avec la crise économique. Les richesses sont mal réparties et le Shah perd progressivement le soutien populaire¹⁴ en devenant de plus en plus autoritaire¹⁵. Il est contraint à l'exil en février 1979. La révolution de 1979 amène alors l'instauration de la République islamique par l'ayatollah Khomeiny, telle qu'elle existe aujourd'hui.

Ainsi, au fil son histoire, l'identité iranienne s'est construite autour d'un territoire dont le centre de gravité est resté inchangé, d'une langue : le persan¹⁶ avec son héritage culturel et d'une religion : le chiisme¹⁷. La civilisation iranienne a démontré au cours de son histoire sa capacité à résister aux multiples envahisseurs. Les Iraniens ont donc la conviction d'appartenir à un peuple exceptionnel dont la civilisation et la culture sont extraordinaires. Ils en tirent une grande fierté et une force pour affronter toutes les adversités.

1.1.3 Une double richesse : démographique et énergétique

Avec 78,5 millions d'habitants¹⁸, l'Iran est le 17^{ème} pays le plus peuplé au monde. Il pourrait devancer l'Allemagne en 2016 en nombre d'habitants¹⁹. En matière de population, il est surtout le 3^{ème} pays du Moyen-Orient derrière l'Egypte et la Turquie. Sa population est plus importante que la somme de celles des sept pays voisins du Golfe Persique: Oman,

¹⁴ GRESH et VIDAL, *op. cit.*, p.374.

¹⁵ Le régime du Shah utilisera en particulier la SAVAK (*Sāzmān-e Ettelā'āt va Amniyat-e Keshvar* ou Organisation pour le renseignement et la sécurité nationale) pour réprimer toutes oppositions. Cette organisation était le service de sécurité intérieure et le service de renseignement de l'Iran entre 1957 et 1979.

¹⁶ HOURCADE Bernard. « Dossier Iran : vers une renaissance de la république islamique ? », *Carto*, n° 21, janvier-février 2014, p. 13.

¹⁷ Pour l'Iran, le chiisme est un élément de cohésion fondamentale puisque 85% de la population s'en réclame.

¹⁸ Bulletin *Population & Sociétés*, numéro 525 - septembre 2015, *Tous les pays du monde (2015)*, Institut national d'études démographiques, p. 4

¹⁹ Selon les chiffres du *CIA World Factbook 2016*, juillet 2015 ; disponible en ligne : <https://www.cia.gov/library/publications/the-world-factbook/rankorder/2119rank.html>

Emirats arabes unis, Qatar, Bahreïn, Arabie Saoudite, Koweït et Irak. L'Iran fait indubitablement figure de géant régional avec sa démographie. Il a par ailleurs effectué sa transition démographique avec un taux de mortalité de 5 pour 1000 habitants et un taux de natalité de 19 pour 1000²⁰. L'indice synthétique de fécondité (1,8 enfants par femmes) est aussi proche de celui des pays comme les Etats-Unis, la France ou la Russie. L'espérance de vie est de 75 ans pour les hommes et de 76 ans pour les femmes, ce qui est comparable aux standards occidentaux.²¹ La jeunesse iranienne est nombreuse : 24% de la population a moins de 15 ans et plus de la moitié de la population a moins de 25 ans. En outre, l'Iran est classé dans la catégorie « développement humain élevé » en étant, en 2015, au 69^{ème} rang mondial en termes d'indice de développement humain ²² devant la Turquie (72^e), le Brésil (75^e), la Chine (90^e), l'Afrique du Sud (116^e) ou encore l'Inde (130^e), autrement dit loin devant quatre Etats des BRICS. Cet indice ne cesse de progresser depuis 2009²³. Davantage, il convient de noter que cette population est instruite et éduquée. Le taux d'alphabétisation des jeunes (15-24 ans) est de plus de 98% ²⁴ et le taux d'analphabétisme des Iraniens est inférieur à 10%. A partir de la fin des années 1980, le gouvernement iranien a favorisé notamment dans les petites villes, la création d'instituts de technologie et de centres d'enseignement supérieur gérés par l'Etat ou par des institutions privées agréées. Les universités iraniennes sont de bon niveau.²⁵ En 2007, le nombre d'étudiants s'élevait à plus de 2,4 millions dont 60% de femmes.

De plus, la société iranienne est connectée et ouverte au monde. Les nouvelles technologies de l'information et de la communication sont largement répandues. L'Iran compte environ 28 millions d'internautes, 100 000 blogueurs et 43 millions de téléphones portables. Ce phénomène est facilité par le fait que la population iranienne se concentre dans les villes. Plus de la moitié de la population vit dans des villes de plus de 100 000 habitants. Téhéran et sa région urbaine compte 13 millions d'habitants. Cette urbanisation est aussi un signe de modernité car elle favorise le développement du commerce et du secteur tertiaire. De même, la forte concentration de population dans les zones urbaines permet les échanges et le brassage social. Ce facteur est important, car l'Iran est un Etat multiethnique dont les Persans

²⁰ Bulletin *Population & Sociétés*, numéro 525 - septembre 2015, *Tous les pays du monde (2015)*, Institut national d'études démographiques, p. 4

²¹ Selon les chiffres de : *United Nations Development Programme, Human Development Reports, 2015 Human Development Statistical Tables, Table 4: Gender Development Index*

²² *Ibid. Table 1: Human Development Index and its components*

²³ L'Iran était à l'époque classé au 88^e rang, soit dans la catégorie « développement humain moyen » : PNUD, *Rapport mondial sur le développement humain 2009. Lever les barrières : Mobilité et développement humains*, New York, 2010, p. 162.

²⁴ UNICEF, Iran (République islamique d'), statistiques

²⁵ A titre d'exemple, la première femme au monde récipiendaire de la médaille Fields est la mathématicienne iranienne Maryam Mirzakhani, formée à l'université technologique Sharif à Téhéran.

ne constituent que 46,3% de la population. La répartition socioprofessionnelle de la population active iranienne montre aussi que la moitié de celle-ci travaille dans le secteur tertiaire, ce qui souligne le caractère moderne de la société iranienne. L'existence de classes moyennes²⁶ est aussi un argument supplémentaire de modernité et de potentialité future. Enfin, la diaspora iranienne pourrait constituer un atout supplémentaire. En effet, cette dernière est estimée à plus de 3 millions de personnes²⁷ essentiellement aux États-Unis²⁸, en Europe occidentale (Allemagne, France et Angleterre) et dans les pays du Golfe. Cette population est éduquée et dynamique et se compose majoritairement de membres des classes moyenne et supérieure. Certains d'entre eux ont connu de véritables réussites économiques dans leur pays d'accueil,²⁹ qu'ils pourraient potentiellement mettre au service de l'Iran si ce dernier choisissait une politique de réformes et d'ouverture.

L'Iran dispose aussi de nombreux atouts dans le domaine énergétique. Il apparaît comme une véritable puissance énergétique. En effet, ce pays est le 2^{ème} producteur de pétrole au monde derrière l'Arabie Saoudite avec 1,5 milliards de barils par an. L'Iran possède surtout les deuxièmes réserves mondiales conventionnelles de pétrole brut (137 milliards de barils)³⁰ avec environ 10% du pétrole mondial. Cependant ses champs pétroliers demeurent aujourd'hui largement sous-exploités en raison d'un manque d'investissements. L'Iran dispose donc d'un fort potentiel de croissance en matière de production pétrolière, qui devrait pouvoir se révéler avec la levée des sanctions économiques suite à la conclusion de l'accord sur le nucléaire le 14 juillet 2015. Ses ressources en gaz le classe au premier rang mondial devant la Russie avec des réserves estimées à 18,2% du total mondial.³¹ Malgré cet atout, l'Iran ne joue pas encore un rôle très significatif en termes de production de gaz. En effet, son potentiel d'exportation est encore largement inexploité, puisque faute d'infrastructures suffisantes, le pays n'exporte pas de gaz naturel liquéfié. L'Iran peut donc logiquement espérer faire encore mieux que le Qatar sur ce sujet. A côté du pétrole et du gaz, l'Iran possède d'autres ressources notamment minières : cuivre, or, argent, fer, uranium, plomb, zinc, chrome, barite, sel, gypse, molybdène, strontium, silice et terres rares. Il fait partie des dix pays au monde les plus riches en minéraux. Concernant le cuivre, ses réserves

²⁶ HOURCADE Bernard. « Dossier Iran : vers une renaissance de la république islamique ? », *Carto*, n° 21, janvier-février 2014, p. 12-21.

²⁷ FLICHY de NEUVILLE Thomas et PREMONVILLE (de) Antoine-Louis, (dir.), *op. cit.*, p.91

²⁸ Selon le recensement américain de 2000, il y avait 283 225 personnes nées en Iran vivant aux États-Unis, dont 115 000 dans la région métropolitaine de Los Angeles, surnommée « *Tehraneles* » ou « *Iranangeles* » avec son quartier iranien « *Little Persia* ».

²⁹ Pierre Omidyar, par exemple, le fondateur d'eBay est d'origine iranienne.

³⁰ GRESH Alain et VIDAL Dominique, *op. cit.*, p.543.

³¹ *BP Statistical Review of World Energy*, juin 2015, p.20.

le placent au 7^{ème} rang mondial et il possède le second filon le plus important du monde de minerai de cuivre avec les mines de *Sar Cheshmeh* (5% du total mondial).

L'Iran est donc sans contexte une puissance démographique régionale qui s'appuie sur une grande et ancienne civilisation et une spécificité politico-religieuse. L'Iran se présente de plus comme un acteur incontournable dans le domaine énergétique avec ses ressources en pétrole et en gaz.

1.2 Les faiblesses de l'Iran

1.2.1 Une économie étatique et dépendante du pétrole

L'économie iranienne est majoritairement dépendante du secteur public qui contrôle environ 80% de l'économie.³² La nationalisation avait commencé sous la dynastie Pahlavi avec la création de la Société Nationale Iranienne du Pétrole (SNIP)³³, mais elle s'est accélérée avec la révolution islamique incluant dorénavant bien des aspects de l'économie avec des banques, des compagnies minières, des sociétés d'assurances, la compagnie aérienne *Iran Air* etc.... L'autre particularité de l'économie iranienne est la coexistence d'un système corporatiste avec les fondations (*bonyads*). Elles jouent un rôle considérable dans l'économie. Elles sont de deux types : les fondations religieuses qui gèrent les dons des fidèles et des fondations créées après la révolution de 1979. Les fondations échappent toutes à l'impôt. La plus puissante des fondations religieuses est celle qui s'occupe du sanctuaire de l'iman Reza à Mashhad. Elle possède des biens immobiliers et des dizaines d'entreprises. Les autres fondations sont dirigées par des religieux ou des proches du pouvoir comme d'anciens pasdarans et dépendent directement du Guide suprême. La plus importante est la Fondation des déshérités et des invalides (*Bonyâd-e mostazafân va jânbazân*)³⁴. Constituée à l'origine pour gérer les biens confisqués à la famille impériale et aux personnes exilées, exécutées ou emprisonnées, elle a aujourd'hui des participations dans plus de 350 entreprises exerçant dans des secteurs aussi variés que l'hôtellerie, la santé, l'énergie, l'agroalimentaire, l'industrie et le

³² COVILLE Thierry, « Une économie en attente de réformes substantielles », *Questions internationales* n°77 janvier – février 2016, *La documentation Française, Iran le retour*, p. 74.

³³ La SNIP ou en anglais: *National Iranian Oil Company* (NIOC) possède toutes les réserves hydrocarbures du pays (pétrole et gaz). Cette entreprise publique appartient au ministère du pétrole d'Iran. Elle fait partie des 4 plus grosses compagnies pétrolières mondiales.

³⁴ ANQUEZ Matthieu, *La stratégie de l'Iran, entre puissance et mémoire*, Perpignan, Tempora, 2008, p.83-84.

tourisme avec des filiales dans le monde entier. Son chiffre d'affaire correspond à 10% du PIB iranien. Une autre grande fondation, celle des martyrs vient en aide aux anciens combattants et aux veuves et orphelins de guerre. Enfin, une dernière structure traditionnelle perdue encore dans les centres urbains : les bazars. Les gérants de ces espaces commerciaux ancestraux, les bazaris, forment une classe sociale proche du pouvoir et soucieuse de maintenir ses privilèges.

L'Iran est aussi dangereusement dépendant de ses exportations pour assurer son développement. En effet, L'Iran finance essentiellement ses importations grâce à ses revenus tirés de ses exportations. Le pays importe principalement des produits manufacturés, vitaux pour son économie. Le pétrole joue un rôle crucial dans le processus puisqu'il représente environ 80% des exportations. Le reste provient pour la majeure partie de produits agricoles, de minerais et de tapis. L'économie iranienne est donc dépendante du pétrole. Ce dernier rapporte à lui seul entre 40 et 60% des recettes de l'Etat. La chute actuelle des cours du pétrole est une menace sérieuse pour les comptes publics du pays. Malgré ses ressources pétrolières, l'Iran est cependant obligé d'importer du pétrole raffiné, car sa demande intérieure est supérieure à ses capacités de raffinage. Il importe par exemple 40% de sa consommation d'essence.³⁵

L'importance en Iran du secteur public et parapublic avec les fondations est un handicap pour ce pays en termes de développement économique. Ils freinent les investissements étrangers qui sont soumis de plus aux tracasseries administratives. Ces investissements sont pourtant nécessaire pour moderniser l'économie iranienne et ses outils de production notamment les infrastructures pétrolières et gazières. Le pétrole reste en effet la clef de l'économie iranienne. Mais la faiblesse actuelle du prix du baril de brut risque de contraindre à la fois les recettes d'exportation et les recettes de l'Etat iranien.

1.2.2 Un fonctionnement politique complexe

Le système politique iranien actuel est hérité de la révolution islamique de 1979. Il repose sur une double légitimité difficile à appréhender, à la fois religieuse et populaire³⁶. La légitimité théocratique s'appuie sur la loi islamique (*Charia*) et sur le principe du *velayât-e faqih*, (tutelle du docteur de la loi ou gouvernement du docteur)³⁷ théorisé par Khomeiny. Après la disparition du 12^{ème} iman, Ali, l'islam chiite duodécimain considère tout

³⁵ HOURCADE, *op. cit.*, p. 92.

³⁶ Cf. Annexe 2 : Le système politique iranien.

³⁷ FLICHY de NEUVILLE Thomas et PREMONVILLE (de) Antoine-Louis, (dir.) *op. cit.*, p.76.

pouvoir illégitime. L'innovation de cette théorie est d'estimer que la régence du pouvoir, sa gestion réelle, revient au meilleur des juristes-théologiens. Ainsi la constitution iranienne de 1979 révisée en 1989 place l'ensemble des institutions sous l'autorité du Guide suprême de la Révolution islamique (*Rahbar-e enqelâb*) et du Conseil des gardiens de la Constitution (*shurâ-ye nehgabân*). Le Guide détient la réalité des pouvoirs en Iran. Il peut révoquer le président de la République. Il est le commandant des forces armées et de la police secrète (VEVAK). Il supervise aussi l'exécution des politiques du régime dont celle de défense. Il nomme la plus haute autorité judiciaire du pays. Enfin, il désigne les six théologiens du Conseil des Gardiens et tous les responsables des grands médias nationaux. En outre, il joue aussi un rôle d'arbitre entre les institutions et les différentes factions. De nombreux collaborateurs l'assistent dans ces différentes missions ainsi qu'un immense réseau de représentants présents partout dans les ministères, les ambassades comme dans les fondations.

Le Conseil des gardiens de la Constitution se compose pour sa part de douze membres : six juristes et six théologiens. Il s'apparente au Conseil constitutionnel française en veillant à ce que les lois respectent la constitution et la loi islamique (structure législative supérieure). Enfin, l'Assemblée des experts (*shurâ-e qobregân*), composée de 86 dignitaires religieux élus tous les 8 ans au suffrage universel est chargée de superviser l'action du Guide, de désigner son successeur et peut le destituer en cas de maladie ou d'incapacité. Son rôle est potentiellement central mais elle n'a jamais contesté la politique du Guide. Depuis 1989, un autre conseil a vu le jour : le Conseil de discernement de l'intérêt supérieur du régime (*Majmâ-e tashkhis-e maslehat-e nezâm*). Ce dernier arbitre les conflits entre le Conseil des Gardiens de la Constitution et le Parlement³⁸. La trentaine de membres qui le composent sont tous nommés par le Guide.

Réduire le pouvoir en Iran à une dictature des religieux est pour autant réducteur. En effet, le système politique iranien a aussi une légitimité issue du peuple³⁹. Le président iranien est nommé au suffrage universel pour une durée de quatre ans renouvelable une fois. Il nomme les membres du gouvernement et conduit la politique iranienne dans les domaines non-régaliens tels que les affaires sociales, l'économie, l'éducation...Il est associé à la politique internationale et de défense avec le Guide, mais il ne la définit pas. Le gouvernement doit être approuvé par le Parlement iranien (*Majles-e shourâ-ye eslâmi*). Ce dernier représente la structure législative du pouvoir. Il comprend 290 membres élus tous les quatre ans au suffrage universel sur une base locale avec des sièges réservés pour les

³⁸ HOURCADE Bernard, *Géopolitique de l'Iran*, Paris, Armand Colin, 2010, p. 57.

³⁹ BALLENCIE Jean-Marc et LA GRANGE Arnaud (de) (dir.), *Les Nouveaux Mondes rebelles*, Paris, MICHALON, 2005, p.42.

communautés religieuses minoritaires (arméniens, juifs, zoroastriens et assyro-chaldéens). Mais il ne peut s'opposer ni aux décisions du Guide ni à celle du Conseil des Gardiens de la Constitution.

Cette structure politique complexe et bicéphale irradie toute la société iranienne dont les forces armées. Celles-ci sont évaluées à 350 000 soldats⁴⁰. Elles disposent d'un matériel vieillissant datant du Shah ou d'une production nationale à la technologie ancienne, tel le char lourd iranien *Zufilqar* conçu sur la base du T-72 soviétique. L'armée de l'air et la marine iraniennes sont dans la même situation, même si l'Iran est un des rares pays de la région disposant de trois sous-marins achetés à la Russie. L'armée souffre aussi de graves lacunes en termes de maintenance, d'entraînement ou de conduite des opérations. Malgré un effort de modernisation, les forces armées ont donc des capacités essentiellement défensives. Mais en parallèle à ce dispositif classique, il existe deux forces paramilitaires. La première, d'essence populaire est dénommée *Niruyeh Moghavemat Basij*. Cette « force de mobilisation de la résistance » connue sous l'appellation de *Bassidj* – et qui compterait selon les sources entre 4 et 10 millions de membres – est une milice populaire sans uniforme qui a été fondée en 1979 pour fournir des effectifs lors de la guerre contre l'Irak et dont la mission aujourd'hui consiste à assurer la sécurité intérieure de l'Iran mais également extérieure vis-à-vis d'une agression étrangère. La seconde force paramilitaire est de nature plus idéologique : les Gardiens de la Révolution Islamique (*Sepah-e Pasdaran*) estimée à 130 000 soldats. Elle est indépendante des forces armées avec un commandement particulier et des forces terrestres, aériennes et maritimes propres⁴¹. Elle bénéficie généralement des équipements les plus modernes. L'Iran dispose avec les Pasdarans d'une capacité d'intervention à l'extérieur, et en particulier grâce à leur unité de force spéciale, la brigade Al-Qods, commandée depuis 20 ans maintenant par l'emblématique général Qasem Soleimani. A travers les Pasdarans, l'Iran a réussi à développer une véritable expertise en guerre non-conventionnelle ou asymétrique en finançant et entraînant des groupes armés tels que le Hezbollah ou le Hamas⁴².

Ainsi le système politique iranien est difficile à appréhender. Il est double par nature, ce qui contribue à entretenir une opacité sur les activités politiques iraniennes aussi bien sur le plan intérieur qu'extérieur. Il fait aussi le jeu de factions rivales qui s'affrontent notamment entre le courant des réformateurs et des conservateurs avec toutes les nuances

⁴⁰ DJALILI Mohammad-Reza et KELLNER Thierry, « Iran : la nouvelle puissance régionale ? », Revue *Questions internationales*, n°77, janvier – février 2016, *La documentation Française Iran le retour*, p.6.

⁴¹ PREMONVILLE (de) Antoine-Louis, « Les fondements de la puissance iranienne », *Conflits*, numéro 6, juillet-août-septembre 2015, *Le grand retour de l'Iran*, p. 59.

⁴² FLICHY de NEUVILLE et PREMONVILLE, *op. cit.*, p. 110-111.

possibles au sein de ses mouvements. La structure même du régime bloque toute évolution, mais cela lui assure paradoxalement une certaine stabilité.

2. Un pays marginalisé depuis plus de trois décennies

2.1 L'Iran partenaire : l'époque du Shah

Le coup d'Etat du 19 août 1953, soutenu par la CIA et les Britanniques (Opération Ajax) contre le gouvernement du docteur Mossadegh permit à Mohammad-Réza Pahlavi de retrouver les pleins pouvoirs. Si ses conséquences ont été funestes pour la crédibilité du Shah auprès de son peuple et reste un reproche fortement ancré dans la population iranienne à l'égard des Etats-Unis, ce coup d'Etat ouvre une ère de partenariat privilégié avec Washington dans le cadre de la politique d'endiguement dirigée contre l'URSS⁴³. Au même titre que l'Arabie Saoudite, l'Iran devient un des piliers de la politique américaine au Moyen-Orient. Il adhère en 1955 au Pacte de Bagdad (Traité d'organisation du Moyen-Orient)⁴⁴. Face aux difficultés rencontrées pour approfondir ce traité, les Etats-Unis vont privilégier une collaboration bilatérale avec l'Iran. Un grand nombre de conseillers militaires américains vont œuvrer pour moderniser l'armée iranienne sous le mandat du *Military Assistance Advisory Group* (MAAG). Le Shah fait alors de son armée une priorité et un outil de prestige national. Il la dote des matériels les plus modernes notamment en matière d'aviation. Le Congrès américain soutient cette démarche. L'Iran est par exemple le seul pays au monde qui reçut des F14 *Tomcat*⁴⁵, le fameux chasseur américain multirôles entré en service en 1974, et immortalisé dans le film *TOP GUN*. Considérée comme la première armée du Moyen-Orient et la cinquième du monde en 1978, le Shah entend affirmer l'Iran comme une puissance internationale et comme le gendarme du Golfe Persique. L'armée du Shah intervient ainsi militairement à Oman de 1973 à 1976 aux cotés des Britanniques pour aider le sultan à faire face à la guerre du Dhofar. Le 30 novembre 1971, l'Iran s'empare de trois îles : Abou Moussa, Grande Tombe et Petite Tombe, situées à un emplacement stratégique, au

⁴³ ANQUEZ Matthieu, *op. cit.*, p.31.

⁴⁴ Le pacte de Bagdad est signé le 24 février 1955 entre l'Irak, la Turquie, l'Iran et le Royaume-Uni. Les Etats-Unis rejoignent le comité militaire de l'alliance en 1958. Le but du traité est de ralentir la montée en puissance de l'URSS au Moyen-Orient à travers la mise en place d'un « cordon sanitaire ». L'organisation s'avère cependant peu efficace. Malgré le retrait de l'Irak en 1958, l'alliance perdure jusqu'à la Révolution iranienne de 1979.

⁴⁵ L'Iran achète 80 F14 A et en reçoit 79. La livraison du dernier est annulée en raison de la révolution islamique. Ces avions sont toujours présents au sein du parc aéronautique iranien, malgré de graves difficultés de maintenance.

débouché ouest du détroit d'Ormuz. Durant le règne du Shah, l'Iran se rapproche de la Turquie et d'Israël, car le panarabisme des pays arabes est alors perçu comme une menace.

La modernisation du pays et son occidentalisation se poursuivent au travers des réformes économiques, sociales et politiques lancées sous la « Révolution Blanche » par le Shah. Elles instaurent entre autres un système politique bipartite, une réforme agraire, une privatisation de certaines usines et une augmentation des droits aux femmes.

L'Iran bénéficie sous le règne du dernier des Pahlavis de revenus pétroliers conséquents. Pays membre fondateur de l'Organisation des Pays Exportateurs de Pétrole (OPEP) en 1960, l'Iran tire profit des crises pétrolières de 1973 et de 1975 pour faire augmenter le cours du baril de pétrole⁴⁶. Les revenus pétroliers sont depuis les années 1960 investis dans la modernisation du pays : nouveaux axes routiers, prolongement de la ligne de chemin de fer trans-iranienne, création d'entreprises industrielles. Le pays dispose alors d'une bonne industrie de biens de consommation concernant l'automobile, le textile, l'électroménager, les produits pharmaceutiques.

A l'époque du Shah, l'Iran se présente donc comme un pays moderne et stable, avec lequel les pays occidentaux ont intérêt à entretenir de bonnes relations internationales, même si les méthodes autoritaires du Shah commencent à être critiquées. La coopération économique et surtout militaire des Etats-Unis et des pays occidentaux est un des atouts supplémentaires, qui font de l'Iran un acteur incontournable du Moyen-Orient.

2.2 Aux origines de la marginalisation : la révolution islamique

La Révolution iranienne de 1979 marque une rupture profonde dans l'histoire contemporaine de l'Iran. Elle ouvre une ère de contestations et de conflits. D'une alliance forte avec l'occident sous le règne du Shah, l'Iran développe alors une approche foncièrement anti-occidentale des relations internationales et défend une posture de non-alignement face aux deux blocs de la guerre froide⁴⁷. Cette nouvelle politique apparaît clairement dans la devise de la République Islamique: « Indépendance, Liberté, République islamique » (*Esteghlâl, Azâdi, Jomhur-e Eslâmi*). Cette velléité très forte d'indépendance fait appel au nationalisme iranien et à la défense de l'identité culturelle iranienne. L'occident, principalement les Etats-Unis d'Amérique, devient alors un objet de méfiance et de rejet. Le

⁴⁶ HOURCADE, *op. cit.*, p.89.

⁴⁷ DJALILI Mohammad-Reza, *Géopolitique de l'Iran*, Paris, Complexe, 2005, p.7.

premier acte de rupture est la prise de l'ambassade américaine à Téhéran par des étudiants dans la « ligne de l'Iman », le 4 novembre 1979 au mépris de toutes les conventions internationales. La conséquence directe de cette action est la fin de toutes relations diplomatiques entre la puissance américaine et l'Iran. En outre, cette crise des otages⁴⁸ laissera une plaie toujours vive dans les rapports entre les deux pays. L'anti-américanisme et l'antisionisme deviennent une des clefs de la politique étrangères iraniennes avec des slogans comme : A bas l'Amérique (*marg par amerika*) et à bas Israël (*mag bar israel*).

Le deuxième élément qui va accentuer l'isolement de la République Islamique, est la volonté de Khomeiny de propager la révolution islamique à travers le monde. L'Islam est utilisé comme outil de politique étrangère tiers-mondiste et non-alignée avec des slogans comme : « Ni Est, ni Ouest, République Islamique » (*na sharqi na gharbi, jomhuri-e eslâmi*) ou encore : « Guerre, guerre jusqu'à la victoire » (*jang, jang ta piruzi*). Cet appel au soulèvement des masses musulmanes contre leurs gouvernements pousse les pays arabes à se liguer contre la menace iranienne. C'est dans ce contexte que l'Irak décide d'attaquer l'Iran en 1980. Ce conflit marque durablement l'Iran⁴⁹ et permet de légitimer définitivement le nouveau pouvoir auprès de la population iranienne. Pour défendre ses intérêts, l'Iran va mettre en œuvre à cette époque des actions clandestines terroristes, en s'appuyant éventuellement sur des milices encadrées par les Gardiens de la Révolution comme le Hezbollah. L'attentat de Beyrouth du 23 octobre 1983 où furent tués 241 militaires américains et 55 militaires français est un des exemples de cette stratégie. Cette période de guerre a aussi renforcé le nationalisme iranien et le sentiment de persécution de l'Iran par des puissances hostiles. Le dernier acte hostile de Khomeiny à l'encontre du monde occidental et ses affiliés est la promulgation d'une *fatwa* condamnant à mort pour blasphème l'écrivain britannique Salman Rushdie.⁵⁰

L'espoir d'une normalisation des relations avec l'Iran après la mort de Khomeiny est vite déçu. En effet, la République islamique n'abandonne pas ses positions, ni son discours outrancier. Elle continue notamment ses manœuvres pour entraver le processus de paix israélo-palestinien. Sous les débuts de l'administration Clinton, les Etats-Unis renforcent alors leurs sanctions économiques contre l'Iran en promulguant l'*Iran Sanctions Acts* et n'hésite pas à qualifier l'Iran d'Etat-voyou (*rogue state*). L'élection à la présidence de l'Iran en mai 1997 de Mohammad Khatami pousse les Etats-Unis à ouvrir le dialogue avec l'Iran. Ce

⁴⁸ Les 52 diplomates et civils américains ne sont libérés que le 20 janvier 1981. En tout, ils ont été retenus en otage 444 jours.

⁴⁹ La guerre Iran-Irak dure de 1980 à 1988. Elle fait officiellement 500 000 du côté iranien mais le chiffre de plus d'un million est aussi plausible, sans compter les blessés et les mutilés. Elle voit l'emploi d'armes chimiques sur les populations iraniennes. De plus, afin de contenir l'Iran révolutionnaire, les puissances occidentales prennent fait et cause pour l'Irak et lui fournir énormément d'équipements militaires. Même si les Etats-Unis livrent aussi des armes à l'Iran (scandale de l'*Irangate*).

⁵⁰ HOURCADE Bernard, *op. cit.*, p. 139.

dernier est un « réformateur » partisan du « dialogue des civilisations », mais il ne parvient pas à changer les institutions en raison de l'opposition du Guide Khamenei, ni à relancer l'économie iranienne⁵¹. De plus, les attentats du 11 septembre 2001 mettent fin à la politique de détente esquissée. Dans son discours sur l'état de l'Union en janvier 2002, le président George W. Bush annonce que l'Iran fait partie de « l'axe du Mal » avec le Corée du Nord et l'Irak, car le pays maintient son intention de poursuivre un programme nucléaire⁵².

2.3 Le programme nucléaire : facteur d'accroissement de la fracture

L'intérêt de l'Iran pour le nucléaire remonte à l'époque du Shah. En 1959, le centre de recherche nucléaire de Téhéran est créé. L'année suivante, l'Iran achète aux Etats-Unis un réacteur de recherche.⁵³ En contrepartie, l'Iran adhère dès 1968 au Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires (TNP) qui reconnaît à travers son article IV le « droit inaliénable » de tout pays à bénéficier des avantages de l'énergie nucléaire à des fins civiles dès lors que sont respectés les principes de non-prolifération. Le pays s'engage alors à ne pas développer d'armes nucléaires et à accepter un contrôle de ses activités nucléaires par l'Agence Internationale de l'énergie Atomique (AIEA). L'objectif du Shah est de doter l'Iran avec l'aide américaine de 23 centrales nucléaires à travers le pays, afin de préserver le pétrole et le gaz iranien pour l'exportation. La centrale de Bouchehr est la seule construite. Elle l'est au départ avec l'aide de l'Allemagne et est achevée en 2009 grâce à la Russie. La révolution islamique conduit à l'annulation de tous ces projets et à la fin de l'approvisionnement occidental en combustible nucléaire. L'Iran s'engage alors dans une politique d'enrichissement de l'uranium sur son propre sol.

La prétention au nucléaire civil est considérée comme un droit inaliénable de la nation iranienne. Selon le TNP, l'Iran a d'ailleurs parfaitement le droit au nucléaire civil pour produire de l'énergie. Le principal problème concerne la finalité du programme nucléaire iranien. En effet, la technologie nucléaire est par définition duale, ayant autrement dit des applications à la fois civile et militaire. Une centrale atomique fonctionne avec un uranium faiblement enrichi autour de 3,5% alors qu'une bombe nucléaire a besoin d'être enrichi à 90%. L'Iran a développé des usines d'enrichissement d'uranium à travers le pays, dont celle

⁵¹ ANQUEZ Matthieu, *La stratégie de l'Iran, entre puissance et mémoire*, Perpignan, Tempora, 2008, p.106.

⁵² "The President's State of the Union Address" The United States Capitol, Washington, D.C, 29 janvier 2002 ; disponible en ligne : <https://georgewbush-whitehouse.archives.gov/news/releases/2002/01/20020129-11.html>.

⁵³ NICOUILLAUD François, « La fin d'un bras de fer avec la communauté internationale ? Retour sur douze années de négociations nucléaires », *Questions internationales*, n°77, janvier – février 2016, *La documentation Française, Iran le retour*, p.22.

de Natanz. En contrepartie de la livraison de combustibles nucléaires par des pays membres de l'AIEA, la communauté internationale souhaite logiquement faire cesser ce programme d'enrichissement d'uranium.

Officiellement, l'Iran n'a pas de programme nucléaire militaire et demande au contraire un Moyen-Orient sans armes de destruction massive. L'Iran dénonce sans relâche la complaisance internationale face à Israël, qui n'a pas signé le TNP et développé une capacité nucléaire militaire⁵⁴. Le Guide Khomeiny et son successeur ont dénoncé dans une fatwa l'arme nucléaire comme contraire à l'Islam⁵⁵. Mais l'Iran entretient à dessein une certaine duplicité. Dans un premier temps, le pays aurait cherché à se doter clandestinement d'une arme nucléaire pour faire face à l'Irak. Par la suite, son refus d'abandonner son programme d'enrichissement d'uranium, les réticences à se soumettre aux contrôles de l'AIEA et le lancement de son programme balistique dans les années 1990 avec la série des Shahab-1, Shahab-2 et Shahab-3⁵⁶ sont autant de signaux forts sur les intentions véritables de l'Iran. La République islamique se veut aussi une puissance spatiale, ce qui implique à terme la capacité de produire des missiles intercontinentaux.

Parmi les principaux pays, les Etats-Unis et Israël sont les plus suspicieux à l'encontre de l'Iran et de son programme nucléaire. Ils estiment que l'Iran a la volonté de détenir l'arme nucléaire car c'est à la fois un élément de fierté nationale, un marqueur de puissance, en particulier sur la scène régionale ainsi qu'un atout indéniable pour garantir la survie du régime et la sanctuarisation de son territoire. En effet, aucun pays ne s'est jamais risqué à attaquer directement un pays doté de l'arme nucléaire. De plus, les pays détenteurs jouissent d'une position internationale particulière, dont les populations peuvent tirer fierté. L'Iran serait alors le premier pays musulman chiite à détenir la bombe nucléaire et le deuxième pays musulman après le Pakistan.

2.4 La période Ahmadinejad

Après une ère de détente initiée sous le mandat du président Khatami, Mahmoud Ahmadinejad est élu président de la république en 2005. Son élection se situe pourtant dans un contexte marqué par un regain de tension entre l'Iran et les pays occidentaux notamment les Etats-Unis. En effet, le président américain G.W. Bush annonce en 2002 dans

⁵⁴ HOURCADE, *op. cit.*, p.133.

⁵⁵ KLINGER Thibaut. *Thèmes d'actualité géopolitiques*. Paris : Vuibert, 2012. p.106.

⁵⁶ Les Shahab sont des missiles balistiques iraniens. Le Shahab-1 a une portée de 300 km, le Shahab-2 de 500km et le Shahab-3 entre 1200 à 2000 km. Tous ces missiles peuvent être dotés d'explosifs conventionnels, de têtes chimiques, biologiques et potentiellement de têtes nucléaires. Leurs successeurs, les Shahab-4 et 5 seraient en cours de développement.

son discours sur l'état de l'Union que l'Iran représente « l'axe du mal » au même titre que la Corée du nord et l'Irak. Cette déclaration est la réaction de l'administration Bush aux attentats du 11 septembre. L'Iran a pourtant condamné officiellement ces attaques, mais cela n'a pas suffi à convaincre.

Muhammad Ahmadinejad est un ancien des Pasdarans. Il incarne la ligne dure des conservateurs. Il se fait élire maire de Téhéran en 2003 sur un programme visant à revenir sur toutes les réformes libérales mises en place par ses prédécesseurs. Il compte poursuivre ce programme à la présidence. En politique extérieure, la présidence Ahmadinejad est marquée par une rhétorique extrêmement agressive à l'encontre des Etats-Unis et d'Israël. Ainsi le 2 juin 2006, Ahmadinejad déclare lors d'un discours en l'honneur de l'Ayatollah Khomeini à propos des Etats-Unis et d'Israël: *"La période de la disparition de la puissance satanique américaine et le compte à rebours de l'empire de la puissance et de l'argent a commencé"*.⁵⁷ A cette violence verbale, le président iranien joint la menace de plus en plus prégnante du nucléaire. Les premières négociations conduites par les Européens sur ce dossier en 2003 aboutissent à un accord complémentaire de contrôle de l'AIEA (dit protocole additionnel), autorisant des inspections renforcées et élargies et à la suspension des activités d'enrichissement. Mais l'enlisement des discussions et l'obstination d'Ahmadinejad ont raison de cet accord. L'Iran reprend alors ses activités d'enrichissement en 2006 et met fin à l'application du protocole additionnel⁵⁸. Le dossier est alors transmis au Conseil de sécurité des Nations Unies. Il connaît le même échec face à l'intransigeance iranienne et adopte en conséquence de nouvelles sanctions à l'encontre de l'Iran. Les Etats-Unis et l'Union européenne font de même. En 2012, l'Iran se trouve alors confronté à un embargo général touchant le pétrole comme les transferts de biens, d'équipements et de services mais aussi tous les circuits financiers reliant l'Iran au monde. L'économie iranienne est durement touchée et la population en souffre.

La période Ahmadinejad est aussi marquée par la contestation la plus importante du régime depuis la révolution islamique avec la réélection contestée du président sortant en 2009 et la répression de la « révolution verte ». De nombreux manifestants ou sympathisants personnes furent tuées (le meurtre de la jeune Neda Agha-Soltan fit le tour du monde via

⁵⁷ *Le nouvel observateur*, « Ahmadinejad : Israël et les USA vont disparaître », le 2 juin 2008, disponible sur internet à l'adresse : <http://tempsreel.nouvelobs.com/monde/20080602.OBS6711/ahmadinejad-israel-et-les-usa-vont-disparaître.html>

⁵⁸ En réponse, les Etats-Unis en coopération avec Israël lancent une cyber attaque majeure avec un virus informatique, baptisé Stuxnet, dont l'objectif est de perturber le fonctionnement des centrifugeuses iraniennes de la centrale de Natanz. Cf. : Revue *Lettre du RETEX – RECHERCHE* n°27 – Janvier 2016, *CYBERGUERRE ET NUCLEAIRE : le ver informatique Stuxnet*, CDEF/DREX, 8 p.

internet) ou emprisonnées par le pouvoir⁵⁹. Cet événement conforte logiquement les partisans d'une ligne dure à l'encontre de la République islamique.

Au final, malgré une diplomatie tous azimuts de l'Iran, notamment vers les pays d'Asie et d'Amérique latine⁶⁰, la présidence d'Ahmadinejad de 2005 à 2013 isole davantage l'Iran sur la scène internationale⁶¹, avec ses appels répétés à la destruction d'Israël et la vigueur du programme nucléaire. Cela entraîne d'ailleurs un renforcement des sanctions économiques contre l'Iran, l'isolant encore plus. Il a aussi réussi à fragiliser le régime avec une réélection contestée en 2009 et une politique économique de relance, qui n'aura pas réussi à relancer la croissance malgré des taux d'intérêts bas et des subventions pour les ménages les plus modestes.

3. Les raisons d'un retour

3.1 La politique d'ouverture d'Hassan Rohani

La victoire électorale d'Hassan Rohani au premier tour de la présidentielle iranienne, le 14 juin 2013, est une bonne surprise pour l'Occident. En effet, ce dernier a le soutien des « modérés » dans son pays. Pur produit de la révolution islamique, ce religieux a cependant condamné la répression du « mouvement vert » par le gouvernement d'Ahmadinejad en 2009. En outre, il est partisan d'une « nouvelle voie » visant à un rapprochement avec les pays occidentaux⁶². Polyglotte, il parle couramment l'anglais, le français, l'arabe et le russe, et il a étudié en Angleterre à la faculté de droit de Glasgow⁶³.

Fidèle de Khomeiny qu'il avait rejoint dans son exil en France, il est élu député en 1980. Il dirige alors pendant dix ans la commission de défense du Parlement iranien. Il officie ensuite pendant quatorze ans comme secrétaire du Conseil de Sécurité Nationale. C'est d'ailleurs à ce titre qu'il est désigné pour être le négociateur en chef du dossier nucléaire iranien d'octobre 2003 à août 2005. Il s'y illustre auprès du monde occidental en débloquent les négociations par l'accord iranien sur la suspension de l'enrichissement d'uranium. Accusé

⁵⁹ ADELKHAH Farida, « La professionnalisation de la vie politique », *Questions internationales*, n°77, janvier-février 2016, *Le grand retour de l'Iran*, p. 61.

⁶⁰ NAHAVANDI Firouzeh, *op. cit.*, p.211.

⁶¹ GAUCHON Pascal, « Du Roi des rois au Guide suprême », *Conflits*, n°6, juillet-août-septembre 2015, *Le grand retour de l'Iran*, p. 44.

⁶² MALBRUNOT Georges, « Hassan Rohani : un religieux modéré partisan d'une détente avec l'Occident », le 15 juin 2013, disponible à l'adresse internet suivante : <http://www.lefigaro.fr/international/2013/06/15/01003-20130615ARTFIG00385-hassan-rohani-un-religieux-moderne-partisan-d-une-detente-avec-l-occident.php>

⁶³ IMBERT Louis et GOLSHIRI Ghazal, « Hassan Rohani, président d'un Iran fréquentable », le 27 janvier 2016, disponible à l'adresse internet suivante : http://www.lemonde.fr/proche-orient/article/2016/01/26/hassan-rohani-president-d-un-iran-frequentable_4853771_3218.h

de trahison par le candidat Ahmadinejad et ses partisans, il est démis de ses fonctions par ce dernier en 2005 et placardisé comme directeur d'un institut de recherche à Téhéran de 2005 à 2013.

Proche de l'ancien président Rafsandjani, il bénéficie aussi de la confiance du Guide Khamenei. Il est élu en 2013 dans un contexte de crise économique sur la promesse de régler la question du nucléaire iranien, afin d'obtenir une levée des sanctions et de normaliser le statut de l'Iran sur la scène internationale. Les réformes sociétales notamment en faveur des femmes ou des libertés individuelle ne sont pas encore vraiment à l'heure du jour. Cependant, sa politique économique et étrangère semblent être aujourd'hui plébisciter par la population iranienne⁶⁴, puisqu'elle a voté en faveur des candidats réformateurs ou modérés, qui soutiennent le président lors du second tour des élections législative le 29 avril 2016. Ce groupe est désormais le plus large du parlement avec 122 sièges, devant celui des ultra-conservateurs (86 sièges) et celui des indépendants (82 sièges)⁶⁵. Cette majorité devrait lui permettre de mener à bien l'ouverture économique de l'Iran et son insertion dans le commerce mondial.

3.2 Les négociations autour du programme nucléaire

La question du nucléaire est la pierre d'achoppement iranienne des relations internationales. Sa mise à l'écart de l'échiquier mondial est majoritairement liée à cet aspect. Le président Obama affirmait ainsi en 2012 : « *Le monde reste uni dans son opposition au programme nucléaire du gouvernement iranien* ». ⁶⁶ Aussi, trouver un accord sur cet épineux dossier est l'étape initiale avant toute ouverture vers l'Occident. Le président Hasan Rohani l'a bien compris. Il va alors s'attacher à renouer le dialogue sur ce dossier. Aux Etats-Unis, la conjoncture est favorable à une reprise du dialogue avec l'Iran. En effet, le président Obama nouvellement réélu fait le choix de John Kerry comme nouveau secrétaire d'Etat à la place d'Hillary Clinton connue pour ses positions plus fermes vis-à-vis de l'Iran⁶⁷.

⁶⁴ COLVILLE Thierry, « Iran : une élection test pour Rohani et le camp des modérés », 26 février 2016, disponible à l'adresse internet suivante : <http://www.iris-france.org/72356-iran-une-election-test-pour-rohani-et-le-camp-des-moderes/>

⁶⁵ IMBERT Louis, « Iran, les législatives renforcent le président Rohani », le 2 mai 2016, disponible à l'adresse internet suivante : http://www.lemonde.fr/proche-orient/article/2016/05/02/iran-les-legislatives-renforcent-le-president-rohani_4912028_3218.html

⁶⁶ NAHAVANDI, *op. cit.*, p. 12.

⁶⁷ Le 22 avril 2008, elle affirmait ainsi au cours d'une interview sur ABC news : “*I want the Iranians to know that if I'm president, we will attack Iran (if it attacks Israel). In the next 10 years, during which they might foolishly consider launching an attack on Israel, we would be able to totally obliterate them.*”
<http://www.theguardian.com/world/2008/apr/23/hillaryclinton.iran>

Les négociations vont alors pouvoir commencer entre l’Iran et le groupe P5+1⁶⁸. Le 24 novembre 2013 à Genève, un premier accord intérimaire est signé. En contrepartie d’allègements très limités des sanctions internationales portant sur environ 7 milliards de dollars, l’Iran s’engage à stopper tout enrichissement d’uranium au-delà de 5%, à détruire une partie de ses centrifugeuses (50% de celles de Natanz et 75% de celles de Fordo), à neutraliser son stock d’uranium enrichi à 20%, à interrompre la construction de la centrale d’Arak et à autoriser l’AIEA à inspecter ses centrales⁶⁹. Le respect de cet accord par l’Iran permet de poursuivre les négociations. En avril 2015, un nouvel arrangement portant sur un accord cadre en vue de l’élaboration d’un accord définitif est signé⁷⁰.

Tous ces efforts diplomatiques débouchent enfin sur la signature du Plan d’action global commun le 14 juillet 2015. Cet accord, fruit de plus de douze ans de dures négociations a été qualifié d’historique par les parties prenantes⁷¹. Il repose sur trois piliers : une limitation du programme nucléaire iranien pendant au moins une décennie, un renforcement des contrôles et une levée des sanctions internationales contre l’Iran. Les mesures contre le programme d’enrichissement oblige l’Iran à détenir au maximum 5060 centrifuges de première génération pendant dix ans, à ne pas enrichir son uranium au-delà de 3,67% pendant quinze ans, à ne pas conserver plus de 300 kg d’uranium légèrement enrichi et à modifier son réacteur de recherche d’Arak pour ne plus pouvoir produire de plutonium militaire⁷². Le deuxième groupe de mesures vise à contrôler le programme nucléaire iranien. L’Iran s’engage à appliquer le protocole additionnel de l’AIEA et à le ratifier dans le huit ans. De plus, l’AIEA a le droit de contrôler pendant 25 ans le parc de centrifugeuses et la production de concentré d’uranium. Enfin, les dernières mesures concernent les engagements des autres parties. Le groupe P5+1 s’engage dans un premier temps à suspendre les sanctions économiques et commerciales mises en place, puis dans un délai plus lointain, quand l’AIEA certifiera le caractère pacifique du programme nucléaire iranien à lever toutes les sanctions et même à aider l’Iran à développer son nucléaire civil.

Le 16 janvier 2016, l’AIEA donne son accord pour la levée des sanctions. Le dégel des fonds devrait rapporter dans l’immédiat près de 30 milliards de dollars à l’Iran et

⁶⁸ Le groupe P5+1 regroupe les 5 pays membres permanents du Conseil de Sécurité des Nations Unis (Etats – Unis, Russie, Chine, France et le Royaume-Uni) plus l’Allemagne.

⁶⁹ MAITRE, Emmanuelle, “Les termes de l’accord intérimaire entre l’Iran et le P5+1”, CESIM, *Observatoire de la non-prolifération*, n° 87, décembre 2013 ; <http://www.cesim.fr/observatoire/fr/87/article/219>

⁷⁰ *Le monde avec l’AFP*, le 5 avril 2015, disponible à l’adresse internet suivante : http://www.lemonde.fr/proche-orient/article/2015/04/02/nucleaire-iranien-un-accord-se-profile_4608769_3218.html

⁷¹ <https://www.whitehouse.gov/issues/foreign-policy/iran-deal>

⁷² Revue *Infoveilles* numéro 37 du 21 octobre 2015, *Accords sur le nucléaire iranien, au bénéfice de qui ?*, Centre de Documentation de l’Ecole Militaire (CDEM), p.1.

environ 150 milliards de dollars sur le plus long terme⁷³. L'économie iranienne devrait aussi gagner en investissements et en croissance⁷⁴. Le secteur de l'énergie a besoin de ses investissements pour moderniser son outil de production d'hydrocarbures. La tournée européenne du président Rohani a d'ailleurs été marquée par la promesse de nombreux contrats avec par exemple l'acquisition de 118 avions chez Airbus dont 12 A380⁷⁵. L'accord sur le nucléaire va surtout permettre à l'Iran de revenir sur la scène internationale⁷⁶, même si la confiance ou du moins la normalisation des relations mettra du temps à s'instaurer.

3.3 L'Iran : acteur central dans le règlement des crises régionales

Le Moyen-Orient est aujourd'hui traversé par une série de crises plus ou moins anciennes : Liban, Syrie, Yémen, Irak, Daesh... Dans chacun de ces pays, l'Iran soutient ou entretient des rapports étroits avec un ou plusieurs acteurs de la crise. En effet, toutes ces zones de conflits contiennent une minorité chiite plus ou moins forte. Les chiites représentent environ 12% de la population musulmane du monde⁷⁷. Dans la région, l'Iran est le seul Etat à majorité chiite et, où le chiisme est la religion officielle. En effet, ce n'est pas le cas des deux autres pays à majorité chiite : l'Irak (plus de 60% de sa population) et Bahreïn (environ 70%)⁷⁸. Dans les pays du Golfe où l'islam sunnite domine, les chiites sont souvent socialement et politiquement méprisés, opprimés voire même persécutés par le pouvoir, qui les considère comme des hérétiques (des *Rawafidh*, des renégats). L'Iran se positionne donc logiquement comme le défenseur des chiites à travers le monde. L'émergence de nombreux mouvements de contestation chiite à Bahreïn comme au Yémen et la chute de Saddam Hussein qui donne le pouvoir aux chiites irakiens, inquiètent au plus au haut point les pays arabes sunnites. Ils craignent de voir se dessiner un « croissant chiite »⁷⁹ qui les encerclerait.

⁷³ MICHEL Anne, « La levée des sanctions, une manne pour l'Iran », le 16 juillet 2015, disponible à l'adresse internet suivante : http://www.lemonde.fr/proche-orient/article/2015/07/16/la-levée-des-sanctions-une-manne-pour-l-iran_4685545_3218.html

⁷⁴ Le message de l'ambassadeur de la République islamique d'Iran en France dans une interview pour la revue *Conflits* est d'ailleurs explicite : « *Que les français ne perdent pas de temps. C'est le moment.* ». Cf. GAUCHON Pascal, « C'est le moment ! », *Conflits*, n° 6, juillet-août-septembre 2015, *Le grand retour de l'Iran*, p. 55.

⁷⁵ DEMOUX Pierre, BOUDET Antoine, TREVIDIC Bruno, DUPONT-CALBO Julien, FEITZ Anne, « Iran : moisson de contrats pour les groupes français », 28 janvier 2016, disponible à l'adresse internet suivante : http://www.lesechos.fr/28/01/2016/lesechos.fr/021656582279_iran---moisson-de-contrats-pour-les-groupes-francais.htm

⁷⁶ COVILLE Thierry, « Accord sur le nucléaire iranien : le retour de Téhéran sur la scène géopolitique au Moyen-Orient ? », le 16 juillet 2015, disponible à l'adresse internet suivante : <http://www.iris-france.org/61966-accord-sur-le-nucleaire-iranien-le-retour-de-teheran-sur-la-scene-geopolitique-au-moyen-orient/>

⁷⁷ FLICHY de NEUVILLE et PREMONVILLE, *op. cit.*, p.141.

⁷⁸ ANQUEZ, *op. cit.*, p. 51.

⁷⁹ Cette expression de « croissant chiite » ou d'« arc chiite » fut employée pour la première fois par le roi Abdallah de Jordanie en 2004, lors d'un entretien avec le *Washington Post*. Elle est utilisée pour désigner la menace que constituerait l'axe géopolitique Téhéran-Bagdad-Damas-Beyrouth et dont l'Iran serait le donneur d'ordres. Cf. : THERME Clément. « Regards sur le croissant chiite ». *Diplomatie – Les grands dossiers*, n° 16, août-septembre 2013, p. 54.

Pour autant, cet « arc chiite » est largement surestimé. En effet, les chiites ne forment pas un bloc homogène. Les alaouites en Syrie auquel appartient Bachar el-Assad ont longtemps été considérés comme des chiites hérétiques. De plus, la Syrie est une république laïc baasiste, loin de l'univers de la République islamique d'Iran. Au Yémen, la rébellion des houthis est présentée comme une révolte chiite. Or, la communauté chiite zaidite est plus proche doctrinalement des sunnites que des chiites duodécimains iraniens. De plus, les alliances au Yémen sont plus d'ordres clanique ou tribale que religieuses. Des tribus sunnites se battent ainsi au coté des houthis. L'Iran est en revanche très proche des chiites irakiens ou libanais. Depuis l'intervention américaine en 2003, le pouvoir en Irak est aux mains des chiites. Le Hezbollah est la réplique du modèle iranien. Sa signature officielle est explicite : Révolution islamique au Liban (*Mouqawama alislamiya fi Loubnan*). Cependant, ce parti se veut avant tout libanais et il n'adhère pas à la théorie du *velayât-e faqih* (tutelle du docteur de la loi), qui est pourtant centrale dans la politique iranienne. Les chiites irakiens sont majoritairement des arabes et non des perses. Leur nationalité importe plus que leur religiosité. Durant la guerre Iran-Irak, ils sont restés fidèles à Saddam Hussein et ont combattu leurs « frères » iraniens. Enfin, le chiisme n'est pas la seule clef de compréhension de la politique étrangère iranienne. L'Iran sait faire preuve de *realpolitik*. Le pays entretient ainsi des rapports privilégiés avec l'Arménie chrétienne au détriment de l'Azerbaïdjan chiite mais proche des Etats-Unis⁸⁰.

L'Iran dispose donc d'un vaste réseau d'influence dans les pays du Moyen-Orient. Même si l'Iran est loin de le contrôler, le chiisme s'apparente au moins à un outil de *soft power* pour l'Iran, lui permettant d'avoir une influence sur les pays de la région. L'Iran se trouve donc logiquement dans une position incontournable pour traiter les problèmes de la région. Cette situation s'est considérablement renforcée depuis 2014 avec l'extension de l'Etat islamique en Irak et au Levant. L'armée irakienne a été incapable d'arrêter Daesh et a eu recours aux milices chiites irakiennes pour tenter de faire face au groupe terroriste. Ces milices sont encadrées depuis de nombreuses années par les pasdarans de la Force Al-Qods. La sauvegarde de Bagdad puis les reprises des villes de Ramadi (28 décembre 2015) et de Tikrit (31 mars 2015) sont en grande partie leurs œuvres. Elles sont de même actives dans la reconquête de la ville de Mossoul. Les milices chiites sont aussi présentes en Syrie au coté des forces gouvernementales pour lutter contre Daesh. Hassan Nasrallah, le chef du Hezbollah, a ainsi déclaré en mai 2015 : « *Nous combattons aux côtés de nos frères syriens, de l'armée et du peuple et de la résistance populaire à Damas, à Alep, à Deir ez-Zor, Qousseir, Hassaké et*

⁸⁰ ANQUEZ, *op. cit.*, p. 128.

Idlib. (...) Nous sommes présents aujourd'hui dans beaucoup d'endroits et nous serons présents partout en Syrie où notre présence est requise pour la bataille »⁸¹.

Le monde occidental et l'Iran ont des intérêts communs dans la destruction de l'Etat islamique. Sans forcément déboucher sur une collaboration, l'Iran ne peut désormais plus être mis à l'écart. Au contraire, il s'impose dorénavant comme un interlocuteur indispensable pour l'Occident dans la résolution des crises au Moyen-Orient, lui donnant ainsi l'opportunité d'un « grand retour » sur l'échiquier international.

3.4 La compétition avec l'Arabie Saoudite

L'Iran et l'Arabie Saoudite sont les deux grandes puissances régionales du Moyen-Orient. Unies sous la férule américaine à l'époque du Shah, les relations entre ces deux pays ont toujours été distantes. Elles vont se rompre avec la révolution islamique et la guerre Iran-Irak, où Riyad soutiendra massivement Saddam Hussein. La première guerre du Golfe permet de normaliser la relation entre les deux capitales, sans faire disparaître pour autant certaines tensions. La rivalité entre ces pays demeure. En effet, ils cherchent tous les deux à défendre et à étendre leur aire d'influence. Le premier conflit concerne la prééminence et la légitimité de ces deux puissances sur la communauté des croyants (la *Oumma*)⁸². L'Arabie Saoudite a la garde des deux principaux lieux saints de l'islam : la Grande Mosquée à La Mecque et la mosquée du Prophète à Médine. L'Iran ne peut pas rivaliser sur ce sujet. Une grande partie des lieux saints chiïte se trouve d'ailleurs en Irak : Kermala, Nadjaf, Ramadi. La question des pèlerinages à la Mecque (le *Hadj*), qui est une obligation de tout croyant est un sujet sensible. En 1987, une manifestation anti-américaine et anti-israélienne de pèlerins iraniens violemment réprimés par Riyad fait 402 morts. En conséquence, les relations diplomatiques entre les deux pays sont rompues jusqu'en 1991. En septembre 2015, 464 iraniens trouvent encore la mort avec d'autres musulmans dans une bousculade à la Mecque⁸³. Ces événements réguliers sont autant d'occasion pour l'Iran de critiquer les responsables saoudiens pour leur incompétence et de remettre en question leur monopole sur les lieux saints de l'Islam. Le rapprochement entre l'Arabie Saoudite, championne d'un sunnisme

⁸¹ *Le monde* et l'AFP, « Le Hezbollah appelle à l'union contre les djihadistes », le 25 mai 2015, disponible à l'adresse internet suivante : http://www.lemonde.fr/proche-orient/article/2015/05/25/le-hezbollah-appelle-a-l-union-contre-l-ei_4639806_3218.html

⁸² ANQUEZ, *op. cit.*, p.119.

⁸³ *Le monde* et l'AFP, « Le corps de pèlerins iraniens rapatriés en Iran », le 3 octobre 2015, disponible à l'adresse internet suivante : http://www.lemonde.fr/international/article/2015/10/03/les-corps-de-pelerins-iraniens-rappatries-en-iran_4781861_3210.html

ultra-orthodoxe (le wahhabisme), et l'Iran, défenseur du chiisme duodécimain, paraît difficile.

La nature des deux régimes politiques (d'un côté une monarchie et de l'autre une république islamique) et la différence entre deux aires culturelles (l'une arabe et l'autre perse) opposent de la même manière les deux grands voisins. Riyad appréhende l'influence de Téhéran sur la région et la mise en place d'un « arc chiite » qui l'encerclerait. Cette hostilité est palpable dans les propos de feu le roi Abdallah Al Saoud d'Arabie Saoudite tenus en 2010 au ministre de la défense français : « *Il y a deux pays au monde qui ne méritent pas d'exister : l'Iran et Israël.* »⁸⁴. L'accord sur le nucléaire iranien est aussi perçu comme une menace pour l'Arabie Saoudite avec le retour en grâce de son rival⁸⁵. De plus, il crée une crise de confiance entre Washington et Riyad⁸⁶, même si les Etats-Unis ont déclaré maintenir leur soutien à la sécurité du royaume saoudien.

Il est peu probable que l'Arabie Saoudite et l'Iran se fassent directement la guerre, mais il est certain qu'ils sont impliqués dans des guerres par pays interposés⁸⁷ (*proxy wars*) comme au Yémen et en Syrie. En janvier 2016, l'exécution par Riyad du cheikh chiite saoudien Nimr al-Nimr, la mise à sac de l'ambassade saoudienne en Iran en réponse et la suspension des relations diplomatiques par l'Arabie Saoudite prouvent la réalité des tensions entre ces deux pays. L'Arabie Saoudite a d'ailleurs suspendu son aide militaire au Liban au travers du DONAS⁸⁸, pour le punir d'avoir une position trop pro-iranienne et de laisser le Hezbollah s'impliquer fortement dans le conflit en Syrie. De plus, la monarchie saoudienne fait pression sur les autres pays du Golfe pour isoler l'Iran et ses alliés. Washington comme Téhéran souhaite une baisse de tensions. Dans ce contexte, la remontée des cours du pétrole est une bonne nouvelle pour les deux pays dont les intérêts étaient menacés par des cours trop bas. A l'opposé de la raideur saoudienne, la diplomatie iranienne insiste sur la nécessité de maintenir un dialogue apaisé entre voisins. Nul doute que contrairement à l'Arabie Saoudite, cette attitude responsable servira l'Iran dans un futur proche et confortera sa place retrouvée dans l'échiquier international.

⁸⁴ HANNE Olivier, « Le grand retour de l'Iran », *Conflits*, n°6, juillet-août-septembre 2015, *Le grand retour de l'Iran*, p. 50.

⁸⁵ CHAIGNEAU Pascal (sous la direction de), *Enjeux diplomatiques et stratégiques 2014*, Paris, Economica, 2014, p.260.

⁸⁶ Revue *Infoveilles* numéro 37 du 21 octobre 2015, *Accords sur le nucléaire iranien, au bénéfice de qui ?*, Centre de Documentation de l'Ecole Militaire (CDEM), p.4.

⁸⁷ BILLION Didier, « Tensions entre l'Iran et l'Arabie saoudite : affrontement idéologique ou politique ? », le 6 janvier 2016, disponible sur internet à l'adresse : <http://www.iris-france.org/68785-tensions-entre-liran-et-larabie-saoudite-affrontement-ideologique-ou-politique/>

⁸⁸Le Donas est un contrat d'armement tripartite d'un montant de 3 milliards de dollars, signé en 2004, qui prévoyait une livraison d'armes et d'équipements militaires français au Liban grâce au financement de l'Arabie Saoudite.

Conclusion

En définitive, l'Iran a de sérieux atouts à faire valoir sur la scène internationale, soient-ils énergétiques ou liés à sa position géographique. Mais l'Iran est aussi un pays contrasté avec un certain nombre d'handicaps liés à son système politique ou économique. En outre, ce pays a été isolé diplomatiquement depuis le renversement du Shah d'Iran. Son retour sur la scène internationale est à la fois conjoncturel avec la situation sécuritaire dans la région et l'avènement d'un président moins conservateur et structurel avec l'aboutissement d'un long processus de négociations notamment sur le programme nucléaire.

L'Iran dispose ainsi incontestablement de cartes qui lui permettront de devenir dans un avenir proche un acteur régional majeur ayant une importance dans les relations internationales. La place de l'Iran sur la scène internationale pourrait être en effet être celle qui revient aux dix ou vingt pays qui possèdent à la fois une population nombreuse et instruite, un vaste territoire, une histoire culturelle assez ancienne et un potentiel économique certain. Mais à un moyen terme, son avenir dépendra tout autant de la volonté des grandes puissances et des puissances émergentes de redonner à l'Iran sa place dans le jeu international, que de la capacité du gouvernement iranien à répondre aux aspirations de son peuple et à entreprendre les réformes nécessaires pour s'imposer comme un partenaire fiable et indispensable dans le monde de demain.

La place de l'Iran sur l'échiquier mondial est donc relativement complexe. Sa position se trouve entremêlée aux nombreux problèmes liés au Moyen-Orient. A l'instar de Thierry de Montbrial, nous pouvons aspirer à l'ouverture d'une « Grande Conférence de Paix au Moyen-Orient »⁸⁹ qui aurait pour objectif de permettre l'émergence d'un nouvel ordre dans la région avec le concours des principales puissances extérieures autour des notions complémentaires de sécurité collective et d'équilibre des forces. La signature du traité du 14 juillet 2015 pourrait en être les prémices mais les grandes puissances souhaitent-elles aller plus loin ? Les autres acteurs régionaux comme l'Arabie Saoudite sont-ils prêts à jouer le jeu ?

⁸⁹ MONTBRIAL Thierry (de) et MOREAU DESFARGES Philippe (dir.), *RAMSES 2014, Rapport annuel mondial sur le système économique et les stratégies*, Paris, DUNOD, 2013, p. 19-21

BIBLIOGRAPHIE

OUVRAGES

ARON Raymond, *Paix et guerre entre les nations*, Paris, Calmann Lévy, 1962.

ANQUEZ Matthieu, *La stratégie de l'Iran, entre puissance et mémoire*, Perpignan, Tempora, 2008, 170 p.

BALLENCIE Jean-Marc et LA GRANGE Arnaud (de) (dir.), *Les Nouveaux Mondes rebelles*, Paris, MICHALON, 2005, 503 p.

BONIFACE Pascal (dir.), *Atlas des relations internationales*, Paris, Editions Hatier, 2008, 159 p.

CHAIGNEAU Pascal (sous la direction de), *Enjeux diplomatiques et stratégiques 2014*, Paris, Economica, 2014, 304 p.

DJALILI Mohammad-Reza, *Géopolitique de l'Iran*, Paris, Complexe, 2005, 144 p.

FLICHY de NEUVILLE Thomas et PREMONVILLE (de) Antoine-Louis, (dir.) *Géopolitique de l'Iran, De l'empire confiné au retour de la puissance*, Paris, Presses Universitaires de France, 2015, 173 p.

HOURCADE Bernard, *Géopolitique de l'Iran*, Paris, Armand Colin, 2010, 296 p.

GRESH Alain et VIDAL Dominique, *Les 100 clés du Proche-Orient*, Paris, Fayard/ Pluriel, 2011, 784 p.

KLINGER Thibaut. *Thèmes d'actualité géopolitiques*. Paris : Vuibert, 2012. 204 p.

LACOSTE Yves, *Géopolitique, La longue histoire d'aujourd'hui*, Paris, Larousse, 2009, 336 p.

MONTBRIAL Thierry (de) et MOREAU DESFARGES Philippe (dir.), *RAMSES 2014, Rapport annuel mondial sur le système économique et les stratégies*, Paris, DUNOD, 2013, 349 p.

NAHAVANDI Firouzeh, *L'Iran dans le monde*, Paris, L'Harmattan/Comprendre le monde, 2013, 270 p.

SUR Serge, *Relations internationales*, Paris, Editions Montchrestien, 2000, 598 p.

REVUES/BULLETIN :

Revue *Infoveilles* numéro 37 du 21 octobre 2015, *Accords sur le nucléaire iranien, au bénéfice de qui ?*, Centre de Documentation de l'Ecole Militaire (CDEM).

Bulletin *Population & Sociétés*, numéro 525 - septembre 2015, *Tous les pays du monde (2015)*, Institut national d'études démographiques, 5 p.

Revue *Lettre du RETEX – RECHERCHE* n°27 – Janvier 2016, *CYBERGUERRE ET NUCLEAIRE : le ver informatique Stuxnet*, CDEF/DREX, 8 p.

ARTICLES

ADELKHAH Farida, « La professionnalisation de la vie politique », *Questions internationales*, n°77, janvier-février 2016, *Le grand retour de l'Iran*, p. 56-63.

ARMINJON Constance, « L'autorité dans le chiisme : un perspective historique », *Questions internationales*, n°77, janvier – février 2016, *La documentation Française, Iran le retour*, p. 80-86.

BOUSSOIS Sébastien. « L'accord iranien sur le nucléaire, une révolution géopolitique pour la région et pour le monde. », *GRIP*, 27 juillet 2015.

BENRAAD Myriam, « *Iran barra, Baghdad tubqa hurra* : la relation Iran-Irak », *Questions internationales* n°77 janvier – février 2016, *La documentation Française, Iran le retour*, p. 19-21.

BEAUCILLON Charlotte, « Le plan d'action global commun : un accord de paix nucléaire ? », *Questions internationales* n°77 janvier – février 2016, *La documentation Française, Iran le retour*, p. 31-33.

BERTHELOT Pierre, « Israël et l'Iran, des ennemis paradoxaux », *Conflits*, n° 6, juillet-août-septembre 2015, *Le grand retour de l'Iran*, p. 66-67.

BURDY Jean-Paul, « Perturbation ou stabilisation ? La realpolitik, une constante de la politique régionale iranienne », *Questions internationales*, n°77, janvier – février 2016, *La documentation Française, Iran le retour*, p. 44-52.

COVILLE Thierry, « Retour en force de l’Iran sur la scène internationale ? », *IRIS*, 23 septembre 2015.

COVILLE Thierry, « Nucléaire iranien : la qualificatif historique s’applique bien à cet accord. », *Connaissance des énergies*, 16 juillet 2015.

COVILLE Thierry, « Une économie en attente de réformes substantielles », *Questions internationales*, n°77, janvier – février 2016, *La documentation Française, Iran le retour*, p. 68-75.

DEVICTOR Agnès, « Vers un renouveau du cinéma iranien », *Questions internationales*, n°77, janvier – février 2016, *La documentation Française, Iran le retour*, p. 111-116.

DJALILI Mohammad-Reza et KELLNER Thierry, « Iran : la nouvelle puissance régionale ? », *Questions internationales*, n°77, janvier – février 2016, *La documentation Française Iran le retour*, p.4-18.

GAUCHON Pascal, « Du Roi des rois au Guide suprême », *Conflits*, n°6, juillet-août-septembre 2015, *Le grand retour de l’Iran*, p 41- 44

GAUCHON Pascal, « C’est le moment ! », *Conflits*, n°6, juillet-août-septembre 2015, *Le grand retour de l’Iran*, p 54- 55

GIORDINI Didier, « Qu’est-ce que le chiisme », *Conflits*, n°6, juillet-août-septembre 2015, *Le grand retour de l’Iran*, p. 45.

HANNE Olivier, « Le grand retour de l’Iran », *Conflits*, n°6, juillet-août-septembre 2015, *Le grand retour de l’Iran*, p. 48-50.

HOURCADE Bernard. « Dossier Iran : vers une renaissance de la république islamique ? » *Carto*, n° 21, janvier-février 2014, p. 12-21.

JOSSERAN Tancrede, « Iran-Turquie, voisins mais pas amis », *Conflits*, n° 6, juillet-août-septembre 2015, *Le grand retour de l’Iran*, p. 68.

KIAN Azadeh, « La question des femmes : un pas en avant, deux pas en arrière », *Questions internationales*, n°77, janvier – février 2016, *La documentation Française, Iran le retour*, p. 64-67.

MACKENZIE John, « Nucléaire iranien, l'état des lieux », *Conflits*, n° 6, juillet-août-septembre 2015, *Le grand retour de l'Iran*, p. 56.

MAKINSKY Michel, « Vers l'accord ? », *Conflits*, n° 6, juillet-août-septembre 2015, *Le grand retour de l'Iran*, p. 57.

MARCOU Jean, « Turquie-Iran : ni amis, ni ennemis », *Questions internationales*, n°77, janvier – février 2016, *La documentation Française, Iran le retour*, p. 53-55.

NAZET Michel, « L'Iran, la Chine, la Russie : des alliés de circonstances ? », *Conflits*, n° 6, juillet-août-septembre 2015, *Le grand retour de l'Iran*, p. 62-63.

NICOULLAUD François, « La fin d'un bras de fer avec la communauté internationale ? Retour sur douze années de négociations nucléaires », *Questions internationales*, n°77, janvier – février 2016, *La documentation Française, Iran le retour*, p.22-30.

NIVET Bastien, « *Puissance, influence : confusion sémantique ou renouvellement de l'action internationale.* » *Lettre de l'IRSEM n°3 -2013.*

PICHON Frédéric, « Les horizons de la géopolitique iranienne », *Conflits*, n° 6, juillet-août-septembre 2015, *Le grand retour de l'Iran*, p. 51-53.

PREMONVILLE (de) Antoine-Louis, « Les fondements de la puissance iranienne », *Conflits*, n° 6, juillet-août-septembre 2015, *Le grand retour de l'Iran*, p. 58-61.

RIAUX Gilles, « La diversité ethnique : une question lancinante sous la République islamique d'Iran », *Questions internationales*, n°77, janvier – février 2016, *La documentation Française, Iran le retour*, p. 41-43.

ROYER Pierre, « Kerbala 680. Le battement d'ailes du papillon », *Conflits*, n° 6, juillet-août-septembre 2015, *Le grand retour de l'Iran*, p. 36-38.

SAIDI-SHAROUZ Mina, « Entre l'Orient et l'Occident : Téhéran, une ville en mouvement », *Questions internationales*, n°77, janvier – février 2016, *La documentation Française, Iran le retour*, p. 76-78.

SENEPART Sébastien, « Téhéran regarde aussi à l'est, l'Iran en Afghanistan », *Conflits*, n° 6, juillet-août-septembre 2015, *Le grand retour de l'Iran*, p. 51-53.

THERME Clément, « Regards sur le « croissant chiite » ». *Diplomatie – Les grands dossiers*, n° 16, août-septembre 2013, p. 54-55.

THERME Clément, «Le pragmatisme de la République islamique d'Iran », *Questions internationales*, n°77, janvier – février 2016, *La documentation Française, Iran le retour*, p. 34-40.

YEGAVIAN Tigrane, « Riyad et Téhéran, deux voisins que tout oppose », *Conflits*, n° 6, juillet-août-septembre 2015, *Le grand retour de l'Iran*, p. 64-65.

ARTICLES DE PRESSE

COLVILLE Thierry, « Iran : une élection test pour Rohani et le camp des modérés », *IRIS*, 26 février 2016,

COVILLE Thierry, « Accord sur le nucléaire iranien : le retour de Téhéran sur la scène géopolitique au Moyen-Orient ? », *IRIS*, le 16 juillet 2015,

DEMOUX Pierre, BOUDET Antoine, TREVIDIC Bruno, DUPONT-CALBO Julien, FEITZ Anne, « Iran : moisson de contrats pour les groupes français », *Les Echos*, 28 janvier 2016,

GRAND Camille, « Le double pari de l'accord nucléaire avec Téhéran », *The Conversation*, 9 novembre 2015 ;

IMBERT Louis et GOLSHIRI Ghazal, « Hassan Rohani, président d'un Iran fréquentable », *Le monde*, le 27 janvier 2016,

IMBERT Louis, « Iran, les législatives renforcent le président Rohani », *Le monde*, le 2 mai 2016,

MAITRE, Emmanuelle, «Les termes de l'accord intérimaire entre l'Iran et le P5+1», *CESIM*, Observatoire de la non-prolifération, n° 87, décembre 2013 ;

MALBRUNOT Georges, « Hassan Rohani : un religieux modéré partisan d'une détente avec l'Occident », *Le Figaro*, le 15 juin 2013,

TERTRAIS, Bruno, « Les illusions d'un accord », *Le Devoir*, 15 juillet 2015 ;

RESSOURCES INTERNET

<http://www.undp.org/fr/>

<http://www.unicef.org/french>

<http://www.diplomatie.gouv.fr/fr>

<http://www.ined.fr/>

<http://www.lefigaro.fr/>

<http://www.lemonde.fr/>

<http://www.lesechos.fr/>

<http://www.iris-france.org/>

<https://www.whitehouse.gov/>

<https://www.cia.gov/>

<http://www.theguardian.com/>

Table des matières

Résumé	2
Avant-propos	3
Introduction	5
1. Une approche géopolitique	7
1.1 Les forces de l’Iran.....	7
1.1.1 Une géographie d’exception.....	7
1.1.2 Une culture et une histoire millénaire	8
1.1.3 Une double richesse : démographique et énergétique	10
1.2 Les faiblesses de l’Iran	13
1.2.1 Une économie étatique et dépendante du pétrole	13
1.2.2 Un fonctionnement politique complexe	14
2. Un pays marginalisé depuis plus de trois décennies.....	17
2.1 L’Iran partenaire : l’époque du Shah.....	17
2.2 Aux origines de la marginalisation : la révolution islamique	18
2.3 Le programme nucléaire : facteur d’accentuation de la fracture	20
2.4 La période Ahmadinejad	21
3. Les raisons d’un retour.....	23
3.1 La politique d’ouverture d’Hassan Rohani.....	23
3.2 Les négociations autour du programme nucléaire.....	24
3.3 L’Iran : acteur central dans le règlement des crises régionales	26
3.4 La compétition avec l’Arabie Saoudite	28
Annexe 1 : La géographie de l’Iran	31
Annexe 2 : Le système politique iranien.....	32
BIBLIOGRAPHIE	33